



ARCHIDIOCESE DE KINSHASA

CARITAS DEVELOPPEMENT KINSHASA

B.P. 1800 Kinshasa-Gombe
Tél. : +243 81 52 57 634
+243 89 82 76 521

République Démocratique du Congo
E-mail : caritaskinshasa@yahoo.fr
caritaskinshasa@gmail.com

Avis d'Appel d'Offres d'Emploi
d'un Chargé d'Opération

Date de publication : Lundi, 21 Décembre 2020

N° d'identification dossier : AOR N° 1/10/CD. KINS/ COMAMA/ 12/2020

TERMES DE REFERENCE

Projet	Réponse à l'insécurité alimentaire dans la ville-province de Kinshasa
Niveau	Licence (Minimun)
Localisation	Plateau de Batéké
Durée du contrat	1 an
Date de Début	20 Janvier 2021

CONTEXTE

La Ville de Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo (RDC), s'étend sur 996,5 km². Avec une population estimée à 13 millions d'habitants, son agglomération urbaine est la troisième la plus peuplée d'Afrique après Le Caire et Lagos.

Kinshasa a le statut administratif de ville et constitue l'une des 26 provinces du pays. Les limites de la ville-province étant très étendues, plus de 90 % de sa superficie sont des espaces ruraux ou forestiers. Les parties urbanisées se trouvent à l'ouest de son territoire.

Pour cette mégapole, un des problèmes majeurs réside dans la disponibilité de produits alimentaires de base à un prix abordable pour la population. Cette situation s'explique à la fois par une faible production à l'intérieur de la ville-province et par des moyens de transport fortement limités avec les lieux de production. Les **denrées alimentaires** de base (manioc, maïs, haricots, huile de palme, etc.) proviennent souvent de provinces éloignées de la capitale et le coût du transport équivaut en moyenne au triple du prix de vente des produits pratiqués sur les marchés dans les zones de production. L'accès à l'alimentation constitue donc une des difficultés majeures.

Par ailleurs, de nombreux producteurs pauvres vivent en périphérie de la ville-province de Kinshasa et vendent à vil prix des produits vivriers bruts achetés à des intermédiaires qui acheminent les produits en ville. Certains producteurs-productrices ne savent pas compter et vendent à perte.

La crise actuelle du **Covid-19** aggrave encore davantage les difficultés d'accès à l'alimentation. Car, les denrées en provenance de l'étranger se raréfient du fait de la fermeture des frontières, que ce soit pour les produits issus de la production des pays voisins (Angola pour la population kinoise, Rwanda, Ouganda) ou pour les produits importés venant du monde entier.

Cette crise crée une **inflation**, qui s'observe par une hausse des prix de tous les biens de première nécessité. Inflation qui a pu se chiffrer dans les semaines qui ont suivi le confinement partiel de Kinshasa à 20% (pour le riz) à 60% pour les haricots ou même 100%

pour les feuilles de manioc. Ce nouveau contexte accentue la vulnérabilité des ménages et fragilise le pouvoir d'achat de la population. Face à la rareté des denrées et des biens de première nécessité, les familles éprouvent des difficultés à constituer des stocks. A cela s'ajoutent les difficultés sociales : perte d'emploi, ralentissement des activités économiques liées à un ralentissement du commerce entre les provinces.

Le projet, dont fait l'objet du présent appel, va permettre aux **habitants des quartiers défavorisés de Kinshasa**, et en particulier ceux de Funa et des environs, **d'avoir un meilleur accès à une alimentation de base**. Concrètement, ces personnes pourront s'approvisionner **à un prix abordable** sur le marché en farines de manioc et de maïs, produites et transformées sur le plateau des Batéké au *centre Agroforestier "Saint Joseph"* de la Caritas Kinshasa, à Nkomo.

Le projet va également permettre aux **productrices et producteurs** de manioc et maïs situés sur l'axe Mutiene – Nkomo du plateau des Batéké **d'accéder à une unité de transformation** et de vendre leur production transformée à un **prix plus juste, et ainsi d'améliorer leurs revenus**.

OBJECTIFS DU PROJET :

- Améliorer le revenu des productrices et producteurs grâce à la vente des produits transformés ;
- Assurer la continuité de la chaîne d'approvisionnement pour les produits essentiels dans les marchés de la ville province de Kinshasa ;

Principales responsabilités et responsabilités

Sous la responsabilité directe du Chargé de Programme de Développement, le Chargé des Opérations aura la responsabilité :

- * de coordonner et de réaliser les études techniques ;
- * d'identifier les besoins et définir la portée des appuis à réaliser en faveur des personnes se trouvant dans une situation nécessitant une intervention ;
- * d'élaborer les outils pédagogiques de suivi ;
- * d'assurer l'exécution, le suivi et l'évaluation du projet ;
- * de préparer les rencontres et les formations dans le cadre du projet ;
- * d'assurer l'accompagnement technique, les initiatives des populations cibles et des partenaires ;
- * de rendre compte de l'exécution des tâches au Chargé de Programme et au Directeur ;
- * de participer aux réunions de travail au sein du service ;
- * d'exécuter toute autre tâche cadrant vers l'atteinte des résultats demandés par le Chargé de Programme et le Directeur ;
- * de capitaliser les expériences des interventions du projet en faveur de la Communauté.

Résultats attendus Résultats attendus

Un rapport périodique des missions réalisées auprès de l'unité de transformation et de commercialisation sera soumis par le Chargé des opérations et Apprentissage par mois et validé par le Chargé de programme. Ce rapport sera élaboré suivant un format qui résumera l'ensemble des données collectées pour faciliter la compilation, les difficultés rencontrées, les problèmes soulevés et les solutions y apportées, et les éventuelles orientations.

Tout le travail du Chargé des opérations et Apprentissage consistera chaque mois:



- ✓ L'amélioration des résultats de transformation, suivi post commercialisation et rattrapage des écarts liés Plan de Travail,
- ✓ L'amélioration de la documentation des résultats des activités du projet
- ✓ Une meilleure complétude de la base des données
- ✓ Une meilleure utilisation des ressources (outils et matériels)

Qualification

* Etre diplômé universitaire :

- ✓ en Sciences Commerciales et Financières,
- ✓ en Economie,
- ✓ ou encore en Sciences similaires.

Expériences et Connaissances spécialisées

- * Avoir accompli au moins cinq ans d'expériences professionnelles dans la mise en œuvre des projets de développement communautaire et/ou lancement de microentreprise, ou encore des unités de production ;
- * Etre capable de transférer les connaissances mais aussi de gérer et de transférer les connaissances en renforcement des capacités de l'équipe mise à sa disposition ;
- * Etre capable d'organiser son travail dans le temps imparti ;
- * De travailler en équipe multidisciplinaire, de manière autonome et sous pression ;
- * Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique avéré (Word, Excel, Powerpoint, Publisher, PDF, ...) ;
- * Avoir des capacités avérées dans la production des rapports de qualité à temps ;
- * Etre de bonne moralité ;
- * Etre capable d'effectuer des missions sur terrain chaque fois que cela l'exige.

Les dossiers de candidature devront comprendre une *lettre de motivation*, un *curriculum vitae* détaillé (comprenant les coordonnées de contact : adresse physique, numéros de téléphone fixe et cellulaire, noms des personnes de références), des *photocopies des diplômes et attestations des services rendus, ainsi que tout autre document utile renseignant sur la carrière du candidat*.

Les dossiers seront déposés au plus tard **le 09 Janvier 2020**, sous mention de la **référence de l'appel d'offre**, à l'adresse suivante : **Monsieur l'Abbé Bienvenu MASUNGA NDOTONI**, Directeur/Caritas Développement Kinshasa ; 79, 13ème rue Industriel, Limete/Kinshasa, ou soit par courriel : caritaskinshasa@gmail.com et caritaskinshasa@yahoo.fr.

SEUL(E)S LES CANDIDAT(E)S RETENU(E)S SERONT CONVOQUE(E)S

Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

